



Fin de cdd proposition d un mi-temps cdd+mi6temps cdd

Par **elyette**, le **31/01/2012 à 17:44**

Bonjour, rnJE SUIS IDE DANS UN ETS CC51; MON CDD DE REMPLACEMENT CONGES PARENTAL SE TERMINE LE 12/04/12; ON ME PROPOSE UN MI-temps en cdi+un mi-temps en cdd. la personne que je remplacais reprend son activitee a mi-temps, ce qui correspond au poste que l on me propose en cdd. je suis assez inquiete, car je souhaite travailler a temps complet. rnquels sont mes droits . puis je refuser ce cdi sans perdre mes droits: prime de precarite, droits au chomage. si dans 6 mois la personne que je remplace decide de reprendre son activitee a temps plein que ce passe t il pour moi. rnje suis rentree dans l ets le 12/04/11. je serais a la fin de mon contrat cdd le 12/04/12.

Par **pat76**, le **31/01/2012 à 18:39**

BonjourrrnVous pouvez demander qu'il soit précisé dans votre CDI à mi-temps qu'il deviendra à temps complet si la personne que vous remplacez en CDD à mi-temps reprend son poste à temps complet.